

Nom du projet	
Assistance Technique dans le cadre du Projet d'appui à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT en République du Congo	
Pays	Localisation
République du Congo	Pointe-Noire et Ouessou
Nom du bailleur	
AFD-DFID	
Période	Nombre d'homme.mois / homme.jours prestés
Octobre 2016 : 26 mois	100 homme.jours, expertise court terme
Partenaires et représentants	Responsables de la mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - TEREA, Directeur, Benoit Demarquez - Nature+, Directeur, Charles Bracke 	<ul style="list-style-type: none"> - Nicolas Dubart et Charles Bracke, experts forestiers en certification et aménagement ; autres experts
Objectif du projet	
<p>L'Assistance Technique Principale (ATP) du Projet « Appui à la mise en œuvre de l'APV FLEGT UE-Congo » a démarré en novembre 2015. En complément de cette ATP, la cellule d'appui technique vient apporter son appui pour répondre aux objectifs spécifiques (OS) suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - OS 1 : accompagner la mise en conformité des sociétés d'exploitation et de transformation forestière avec les grilles de légalité de l'APV FLEGT ; - OS 2 : appuyer le processus d'élaboration de normes et procédures nationales facilitant la mise en œuvre de l'APV FLEGT. 	
Résultats attendus	
<ul style="list-style-type: none"> • Une cellule d'appui technique au secteur privé est déployée au Nord et au Sud du Congo. • La cellule apporte une assistance technique et des formations pour la mise en conformité des sociétés avec les critères et indicateurs des grilles de légalité de l'APV FLEGT Congo-UE. • Les programmes de correction des non-conformités, établis sur la base des diagnostics annuels, sont mis en œuvre. • Les petits permis forestiers sont aménagés et exploités selon des normes définies. • La cellule appuie la finalisation et validation des procédures de contrôle de la légalité avec la CLFT et les services gouvernementaux concernés. • Un état des lieux du cadre juridique et réglementaire associé à la commercialisation du bois sur le marché national, est réalisé. 	
Description des services effectués par le personnel	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des 2 AT long-terme et des 2 AT adjoints fonctionnaires. • Elaboration des programmes de correction des non-conformités. • Formations auprès des personnels des entreprises. • Production d'outils techniques. • Les entreprises mettent en œuvre des activités de correction des non-conformités et des financements nécessaires sont identifiés. • Suivi du programme de correction des non-conformités. • Rédaction d'un cadre normatif en matière d'aménagement et d'exploitation pour les petits permis. • Finalisation des procédures de contrôle de légalité de 1er niveau. • Validation des procédures de contrôle de légalité de 1er niveau. • Etude sur le cadre juridique et réglementaire associé à la commercialisation du bois sur le marché national. 	
Mots clés/Thématiques	
Congo, Forêts tropicales, certification forestière, FLEGT, procédures de contrôle, audit, plan d'actions	